

Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France

Suivi : Charlotte SAINT-JEAN

Contact : memoiresdecitejardin@stains.fr

01 58 69 77 93 / 06 49 60 33 28

Le 25 juin 2018

Commission thématique « valorisation – promotion »

Vendredi 26 juin 2018

DRAC Ile-de-France

45-49 rue Le Peletier (75009 Paris)

Pilotage : M. Jean-Pierre RESPAUT

Préambule

En 2018, l'association régionale des cités-jardins a mené à bien plusieurs projets d'envergure comme l'ouvrage sur les cités-jardins d'Ile-de-France ou le portage des candidatures au label « Patrimoine d'intérêt régional ». Devant la charge de travail nécessaire à ces projets, il a été décidé lors du Conseil d'administration de janvier 2018, de reporter à l'année suivante la démarche de travail autour d'une future labellisation des cités-jardins au titre des « Itinéraires Culturels Européens ».

En outre, les commissions thématiques ont été semestrialisées pour l'année 2018.

Ordre du jour

- ❖ PARTENARIAT AVEC LA RÉGION
- ❖ PRINTEMPS DES CITES-JARDINS
- ❖ IDENTITÉ VISUELLE ET SITE INTERNET
- ❖ ATELIER-PROJET DE L'IREST

❖ **PARTENARIAT AVEC LA RÉGION**

A) L'OUVRAGE SUR LES CITES-JARDINS

L'association réalise avec la Région Ile-de-France un ouvrage sur les cités-jardins d'Ile-de-France. Un comité de rédaction a participé activement à cette réalisation et s'est réuni à quatre reprises en 2018.

Ce livre sera un outil de connaissance, de promotion et de valorisation des cités-jardins d'Ile-de-France. Ainsi, un inventaire a été réalisé dans ce cadre et répertorie environ 70 ensembles « cités-jardins ».

Le prix de vente public sera de 29 €. L'association recevra 50 exemplaires. Les adhérents recevront un nombre déterminés exemplaires.

Les adhérents peuvent également acheter des ouvrages à un prix préférentiel. En pré-achat, pour un seul point de livraison et pour toute commande :

De 1 à 10 exemplaires : 27 euros

De 11 à 50 exemplaires : 24 euros

De 51 à 100 exemplaires : 21 euros

De 101 à 200 exemplaires : 17 euros

Développement de partenariat :

La réalisation de cet ouvrage a contribué à créer de nouvelles relations et partenariats :

> le département du Val d'Oise : l'ARPE a contribué à alimenter l'inventaire réalisé par le comité de rédaction sur les cités-jardins pour le département du Val d'Oise.
> la communauté d'agglomération Roissy Pays-de-France s'est rapprochée de l'association afin de valoriser son patrimoine (cités-jardins de Villier-le-Bel, Mitry-Mory, Goussainville).

B) LE LABEL PATRIMOINE D'INTERET REGIONAL

Trois dossiers ont été déposés avant le 10 avril 2018, date limite de dépôt des dossiers, pour les cités-jardins de Suresnes, de Stains et de Champigny-sur-Marne. La notification d'attribution du label aura lieu à la mi-juillet après examen des dossiers par une commission au sein de la Région Ile-de-France.

Ce label donne droit à une aide financière pour des projets de rénovation ou de valorisation menés par le propriétaire de l'ensemble bâti. La ville de Champigny-sur-Marne et Valophis Habitat souhaitent ainsi créer un parcours de bornes historiques dans la cité-jardin de Champigny grâce à ce dispositif.

C) SOUTIEN AUX RESEAUX OEUVRANT A LA VALORISATION DU PATRIMOINE

Dans le cadre de la nouvelle politique culturelle de la Région Ile-de-France, un nouveau dispositif de soutien aux réseaux œuvrant à la valorisation du patrimoine à l'échelle régionale a été mis en place. Ce dispositif ne peut pas être une aide en fonctionnement mais en projet. L'association régionale des cités-jardins peut, à ce titre, bénéficier de la part de la Région d'une aide financière pour un projet donné.

➔ Plusieurs pistes de réflexions sont à imaginer.

❖ **PRINTEMPS DES CITES-JARDINS**

Bilan du Printemps des cités-jardins 2018 en quelques chiffres :

- 3 weekends
- 19 initiatives
- 374 participants
- Dont 77 enfants
- *Tableau de fréquentation en annexe*

Une visite a été annulée faute d'inscriptions (Balade croquée, MUS, dimanche 10 juin) et une initiative a été reportée en septembre à cause de l'alerte vigilance orange pour les orages (Bal populaire, Stains, dimanche 10 juin).

La fréquentation du Printemps des cités-jardins est en constante augmentation :

- > 2017 : 11 initiatives, 271 visiteurs
- > 2016 : 10 initiatives, 160 visiteurs

Les retours des visiteurs et des organisateurs des visites ont été très positifs.

Une réunion est prévue le vendredi 6 juillet 2018 afin de faire un bilan plus détaillé et préparer la prochaine édition qui aura lieu du samedi 11 mai au dimanche 26 mai 2019 sur la thématique des Arts.

❖ **IDENTITÉ VISUELLE ET SITE INTERNET**

L'association régionale des cités-jardins a bénéficié en 2017 d'une subvention de 12000 € de la DRAC Ile-de-France pour la création d'une identité graphique et d'un site internet.

Un premier devis a été demandé à l'entreprise ID Alizés qui avait créé le site du Comité départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis et vient de réaliser le nouveau site internet de l'Office de tourisme de Suresnes. Ce premier devis s'élève à un total, toutes options comprises, de 10,000 € TTC ; D'autres devis devront être demandés pour soumission et choix lors du Conseil d'administration de septembre 2018.

Le cahier des charges comprend :

- la création d'une charte graphique

- la création d'un logo à partir de l'identité visuelle déjà existante
- la création et l'impression d'un document de communication et de présentation de l'association pour solliciter de nouveaux adhérents
- la création et l'impression d'un flyer
- la refonte du mini-site existant ou bien la création d'un nouveau site autonome avec un accès intranet pour les adhérents (espace de partage de documents et de connaissances entre les adhérents sur différents sujets), une base de recherches documentaires sur les ressources du centre de documentation et des renvois pratiques vers les sites des adhérents et l'offre touristique existante.

➤ *Cahier des charges en annexe*

Le site actuel utilisant la technologie GSite de la société ID Alizés, la différence est faible en terme financier entre la refonte du site existant ou la création d'un nouveau site. Ce sont les fonctionnalités et l'aspect graphique qu'il faut choisir.

Plusieurs points sont à étudier avec le Comité départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis qui héberge actuellement le mini-site consacré à l'association :

> jusqu'au la refonte du mini-site existant peut-elle être poussée ?

> si un nouveau site est créé, pourra-t-il être hébergé sur le serveur du CDT 93 ?

SCENARIO	Eléments
<u>Scénario 1</u> : refonte du mini-site existant	Changement nom du site possible ? Accès intranet, base de recherches documentaires, changement de la charte graphique.
<u>Scénario 2</u> : nouveau site hébergé par le CDT 93	ID Alizés gère déjà le serveur du CDT 93. Si le CDT est d'accord pour héberger le nouveau site de l'association sur leur serveur, ID Alizés ne leur facturera rien de plus. L'association devra payer : la certification HTTPS, un nom de domaine et une maintenance.
<u>Scénario 3</u> : nouveau site indépendant	L'association devra payer l'hébergement en plus de la certification HTTPS, d'un nom de domaine et d'une maintenance.

Dans le cas des scénarios 2 et 3, le mini-site existant serait conservé. Des liens pourront être faits entre les deux et les contenus adaptés.

Dans la présentation du devis, ID Alizés conseille ceci : *« il est important de partir sur une solution d'un site indépendant du mini-site, tout en le conservant. Ce mini-site fait partie du site Tourisme93 depuis des années. Il est certainement bien référencé. Il est en soit un aspect de votre association. Votre association a évolué et le but du nouveau site s'éloigne de ce qu'est aujourd'hui ce mini-site.*

(...) Vous pourrez simplifier et modifier le mini-site pour vous en servir de page du « CDT 93 » traitant de la partie Seine-Saint-Denis de votre association et faisant des liens vers le site officiel. Ainsi, je le crois, vous valoriserez les années de travail avec le CDT tout en commençant une nouvelle aventure un peu plus indépendante ».

➔ Définir un nombre d'objectifs et de buts précis du site internet (3 ou 4)

❖ ATELIER-PROJET DE L'IREST

Un atelier-projet avec l'IREST a été proposé pour la nouvelle année scolaire 2018-2019. Il s'agirait de faire un état des lieux des dispositifs de valorisation présents dans les cités-jardins (parcours de visites libres, bornes historiques, relais sur les sites internet, existante d'une offre de visite, etc) afin de proposer, dans un second temps, des solutions pour harmoniser le niveau de valorisation des cités-jardins et d'apports de connaissances auprès du grand public (ex : réalisation de livret patrimoniaux ou de parcours de visite libre).